

Commune de Vieille-Chapelle - 62136

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 03 JUILLET 2012
A 19 H 00 SUR CONVOCATION EN DATE DU 26 JUIN 2012**

Séance : 05/ 2012

- 10 conseillers présents
- Madame GALLANT Stéphanie et Mademoiselle GEORGE Marie Henriette absente excusée ayant donnée pouvoir à Monsieur CRANKSHAW Freddy
- Monsieur COLAERT Philippe et Monsieur ASSELINEAU Franck absents

L'ordre du jour était le suivant :

- 05 / 2012 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance**
- 05 / 2012 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion**
- 05 / 2012 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire**
- 05 / 2012 / 04- * - Tarif de la cantine**
- 05 / 2012 / 05- * - Tarif location de la salle**
- 05 / 2012 / 06- * - Tarif casse vaisselle**
- 05 / 2012 / 07- * - Tarif de la garderie**
- 05 / 2012 / 08- * - Tarif publicité du bulletin municipal**
- 05 / 2012 / 09- * - Tarif du cimetière**
- 05 / 2012 / 10- * - Allocation rentrée scolaire**
- 05 / 2012 / 11- * - Participation centre aéré**
- 05 / 2012 / 12- * - Salaire des animateurs**
- 05 / 2012 / 13- * - Demande de subvention pour Espace Avenir**
- 05 / 2012 / 14- * - Artois comm Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales et dotation de solidarité communautaire**
- 05 / 2012 / 15- * - Dissolution du SICLA**
- 05 / 2012 / 16- * - Compte rendu des réunions aux différents syndicats**
- 05 / 2012 / 17- * - Questions diverses**
 - Travaux de restauration de la ferme SENECHAL accord de subvention**

05 / 2012 / 01- * - Désignation d'un secrétaire de séance

Mademoiselle Evelyne PAGES se propose pour être secrétaire de séance et à l'unanimité les membres du conseil sont d'accord.

05 / 2012 / 02- * - Approbation du compte-rendu de la dernière réunion

Monsieur le Président demande à l'ensemble des membres du conseil s'il y a des remarques quelconques sur le compte-rendu de la réunion du 07 mai 2012.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité ce compte rendu.

05 / 2012 / 03- * - Compte rendu des délégations du Maire

Monsieur le Président signale qu'il a signé la commande à DB Print pour les impressions du bulletin municipal de juin, l'achat de vasque à ABC Equipement collectivités pour un montant de 259 € 82, l'achat de jardinières à l'écho technique pour un montant de 943 € 75, l'achat de cartouche d'encre pour la machine à affranchir pour un montant de 425 € 30. Monsieur le Président signale également qu'il a signé les contrats des animateurs pour le centre aéré de Juillet.

Monsieur WAWRZYNOWSLI Pierre, Directeur BAFD
Madame BILLET Florence, animatrice BAFA
Mademoiselle LOHEZ Aurélie, animatrice BAFA
Mademoiselle CARON Charlotte, animatrice stagiaire BAFA
Mademoiselle PHELLION Margaux, animatrice BAFA
Mademoiselle CAPPEL Marine, animatrice BAFA
Mademoiselle DELEPLACE Constance, aide

05 / 2012 / 04- * - Tarif de la cantine

Monsieur DESSE Jean Michel indique que le repas de cantine était fixé en 2011 à 2,45 € pour les enfants et le personnel communal qui travaille autour de la cantine et propose de l'augmenter de 0,05 €, soit 2,50 € le repas, afin de répercuter les hausses des denrées alimentaires.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité

Pour les enseignants et les autres personnes adultes, le repas était fixé à 3 € 40. Il propose de le passer à 3 € 50.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

05 / 2012 / 05- * - Tarif location de la salle

Monsieur DESSE Jean-Michel propose de ne pas réévaluer les tarifs des locations de salle qui avaient été votés au 1^{er} juillet 2011 étant donné la forte augmentation de l'an dernier due au coût de la taxe de l'enlèvement des ordures ménagères et propose de reconduire les tarifs comme suit :

FOYER COMMUNAL

	EXTERIEUR		HABITANT ET AGENT	
	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE
VIN D'HONNEUR Prix	204 € 00	276 € 00	108 € 00	168 € 00
Total Acompte à la réservation	102 € 00	138 € 00	54 € 00	84 € 00
LUNCH Prix Total	276 € 00	348 € 00	168 € 00	228 € 00
Acompte à la réservation	138 € 00	174 € 00	84 € 00	114 € 00
REPAS Prix Total	372 € 00	516 € 00	240 € 00	324 € 00
Acompte à la réservation	186 € 00	258 € 00	120 € 00	162 € 00

Nettoyage par les agents communaux : 60 € 00

Caution : 250 € 00

Caution Nettoyage : 60 € 00

Caution supplémentaire de 35 € 00 par poubelle (Si le tri sélectif n'a pas été réalisé)

Assurance obligatoire de la part du locataire

Tarif chauffage obligatoire du 01^{er} Novembre au 31 Mars

SALLE STORET	EXTERIEUR		HABITANT ET AGENT	
	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE	SANS CHAUFFAGE	AVEC CHAUFFAGE
1 Journée	96 € 00	144 € 00	72 € 00	96 € 00
Acompte :	48 € 00	72 € 00	36 € 00	48 € 00

Concernant les conditions de location de matériels, Monsieur DESSE Jean Michel propose de maintenir le prix du prêt à 30 €, quelque soit le nombre de tables, de chaises et de vaisselles louées. Cette somme sera versée au profit du CCAS.

Monsieur DESSE Jean-Michel propose aux membres du conseil municipal d'ajouter une clause dans le contrat de location relative au désistement de location, tardif ou non justifié. Il propose de retenir la somme de 50 € pour le foyer.

Monsieur DESSE Jean-Michel propose la location des tables rondes moyennant la somme de 4 € 50 par table. La condition est que ces tables soient montées et démontées par les employés communaux.

Monsieur DESSE propose également que toutes les pièces obligatoires à la location soient en Mairie deux mois avant la date de la location et propose aux membres du conseil que s'il manque une pièce au dossier (chèque de solde, les 3 chèques de caution et/ou l'assurance pour le jour de la fête), le tarif appliqué soit celui des personnes extérieures aux habitants de VIEILLE-CHAPELLE, et ceci afin de responsabiliser chacun.

De même, il sera donné une liste du matériel le jour de la réservation de la salle, afin que le locataire puisse noter ses besoins le jour la location. La vaisselle sera donnée en fonction du nombre demandé et recompté le lundi matin. Le contrat stipulera également les plages horaires pour la prise de possession du matériel le vendredi.

Monsieur DESSE propose d'inclure au contrat de location de la salle une caution supplémentaire pour le tri sélectif des poubelles étant donné que la commune va devoir payer et propose aux membres du conseil municipal de demander la somme de 35 € 00 par bac poubelle.

Après délibération, les membres du conseil municipal adoptent ces propositions à l'unanimité.

05 / 2012 / 06- * - Tarif casse vaisselle

Monsieur le Maire propose de maintenir les prix adoptés le 01 juillet 2008, à savoir :

PRET DE VAISSELLE	TARIF AU 01.07.08	TARIF AU 01.07.12
Assiettes à dessert	2 € 00	2 € 00
Assiettes creuses	2 € 60	2 € 60
Assiettes plates	2 € 60	2 € 60
Bols	1 € 40	1 € 40
Bols avec anses	1 € 40	1 € 40
Cendriers	1 € 10	1 € 10
Chopes	0 € 60	0 € 60
Corbeilles à pain	3 € 70	3 € 70
Coupes à champagne	1 € 50	1 € 50
Coupes sorbet	1 € 70	1 € 70
Couteaux d'office	3 € 00	3 € 00
Couteaux de table	0 € 80	0 € 80
Couteaux éplucheurs	3 € 00	3 € 00
Couteaux grands	17 € 20	17 € 20
Cuillères à soupe	0 € 50	0 € 50
Fourchette	0 € 50	0 € 50
Légumières inox	9 € 00	9 € 00
Louches de table	3 € 70	3 € 70
Ménagère (sel-poivre-moutarde)	4 € 50	4 € 50
Pelles à tarte	4 € 70	4 € 70
Petites cuillères	0 € 30	0 € 30
Petits verres à vin	0 € 70	0 € 70
Plateaux grands	8 € 50	8 € 50
Plateaux moyens	6 € 10	6 € 10
Plateaux ronds	8 € 50	8 € 50

Plats à tartes	4 € 50	4 € 50
Plats ovales 28 X 25	5 € 60	5 € 60
Plats ovales à poisson	8 € 15	8 € 15
Plats ovales moyens	6 € 70	6 € 70
Sauciers inox	8 € 00	8 € 00
Soupières inox	18 € 30	18 € 30
Tasses à café	1 € 00	1 € 00
Soucoupes	0 € 80	0 € 80
Tire-bouchon	3 € 70	3 € 70
Vases à fleurs	8 € 00	8 € 00
Verres à liqueur	0 € 80	0 € 80
Verres ballon de 14 Cl	1 € 20	1 € 20
Verres ballon de 25 Cl	1 € 50	1 € 50
Verres droits	1 € 50	1 € 50
MATERIELS		
Armoire	965 € 00	965 € 00
Armoire chauffante	1650 € 00	1650 € 00
Armoire de rangement	415 € 00	415 € 00
Armoire réfrigérée	2361 € 00	2361 € 00
Brûleurs + gazinière	2950 € 00	2950 € 00
Casier lave-vaisselle	22 € 00	22 € 00
Casserole Diamètre 16 Alu	13 € 00	13 € 00
Casserole Diamètre 20 Alu	17 € 80	17 € 80
Casserole Diamètre 24 Alu	25 € 60	25 € 60
Chaise grise	14 € 30	14 € 30
Chaise rouge	5 € 50	5 € 50
Chariot de service	287 € 00	287 € 00
Cintre	1 € 90	1 € 90
Corbeille dans les WC	9 € 70	9 € 70
Coupe légumes	975 € 00	975 € 00
Couteau à pain	4 € 50	4 € 50
Couteau boucher 30 cm	20 € 00	20 € 00
Couteau cuisine 26 cm	23 € 20	23 € 20
Couteau de cuisine 20 cm	20 € 00	20 € 00
Cuiller à pot alu diamètre 11,5	5 € 20	5 € 20
Cuiller à pot alu diamètre 14	8 € 40	8 € 40
Cuiller à pot alu diamètre 20	15 € 00	15 € 00
Distributeur de papier et savon	43 € 50	43 € 50
Distributeur de savon	57 € 00	57 € 00
Distributeur papier WC	11 € 60	11 € 60
Douchette	428 € 00	428 € 00
Ecumoire alu diamètre 12,5	4 € 20	4 € 20
Ecumoire alu diamètre 14	7 € 10	7 € 10
Ecumoire alu diamètre 20	9 € 50	9 € 50
Essoreuse à salade	6 € 40	6 € 40
Extincteur	64 € 70	64 € 70
Faitout avec couvercle alu dia. 28	41 € 60	41 € 60
Faitout avec couvercle alu dia. 32	56 € 30	56 € 30
Faitout avec couvercle alu dia. 40	60 € 00	60 € 00
Faitout Inox	84 € 10	84 € 10
Fouet	6 € 60	6 € 60

Friteuse	1526 € 00	1526 € 00
Godets lave-vaisselle	3 € 20	3 € 20
Grande louche	16 € 00	16 € 00
Grappin longueur 50 cm	10 € 00	10 € 00
Lave-vaisselle	4500 € 00	4500 € 00
Marmite à café	208 € 10	208 € 10
Marmite Alu avec couvercle dia. 36	92 € 70	92 € 70
Marmite Alu avec couvercle dia. 40	115 € 00	115 € 00
Marmite Alu avec couv. Pota. dia. 50	217 € 70	217 € 70
Micro-onde	618 € 00	618 € 00
Mixer	545 € 80	545 € 80
Ouvre boite	4 € 80	4 € 80
Passoire à gras à anse alu dia. 36	34 € 00	34 € 00
Passoire chinois diamètre 22	24 € 50	24 € 50
Petit congélateur	400 € 20	400 € 20
Pichets en inox	13 € 00	13 € 00
Pichets en Pyrex	4 € 80	4 € 80
Planche à découper à rigole	38 € 80	38 € 80
Plaque à rôtir	73 € 80	73 € 80
Plat à rôtir	33 € 60	33 € 60
Poêle alu	27 € 60	27 € 60
Poêle alu diamètre 40	45 € 60	45 € 60
Poêle alu diamètre 45	74 € 00	74 € 00
Poêle tôle noir	52 € 20	52 € 20
Porte-brosse avec brosse	4 € 90	4 € 90
Portemanteau à roulettes	144 € 80	144 € 80
Ramequins	1 € 20	1 € 20
Sauteuse alu diamètre 28	31 € 40	31 € 40
Sauteuse alu diamètre 32	45 € 60	45 € 60
Spatule	7 € 10	7 € 10
Table	189 € 20	189 € 20
Téléphone	121 € 80	121 € 80

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

Pour information, la casse de la vaisselle en location pour l'année 2011 a rapporté 85 € 50

05 / 2012 / 07- * - Tarif de la garderie

Un tarif unique de la garderie a été instauré depuis la rentrée de septembre 2008 (1,50 € par plage), que ce soit le matin à partir de 7h30 ou le soir à partir de 16h30.

Il est signalé également qu'aujourd'hui, la garderie est ouverte jusque 18h30.

Il est également instauré une majoration tarifaire en cas de dépassement d'horaires : 1,50 € par ¼ heure dépassé. Ainsi que la gratuité pour le troisième d'une même fratrie.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité pour reconduire les mêmes tarifs

05 / 2012 / 08- * - Tarif publicité du bulletin municipal

Depuis 2008, les tarifs pour le bulletin municipal sont les suivants pour deux annonces :
1 page 100 €, ½ page 70 €, ¼ page 50 €, 1/8 page 40 €

Rappel :

Nb annonceurs	2007	2008	2009	2010	2011
1 page	2	3	4	3	2
½ page	3	2	2	3	4
¼ page	2	5	2	4	5
1/8 page	12	4	4	4	4
Total en €	775 €	850 €	800 €	870 €	890 €

Après délibération, les membres du Conseil Municipal sont d'accord à l'unanimité pour maintenir les mêmes tarifs.

05 / 2012 / 09- * - Tarif du cimetière

Monsieur DESSE Jean Michel indique qu'une concession de 2m² pour une période trentenaire coûte 160 € + frais de timbres et d'enregistrement et pour une période cinquantenaire, le tarif est de 235 € + frais de timbres et d'enregistrement. Ces tarifs ayant été revus au 1^{er} septembre 2007, Monsieur DESSE Jean Michel propose de maintenir ces prix.

Après délibération les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

05 / 2012 / 10- * - Allocation rentrée scolaire

L'allocation de rentrée scolaire s'élève à 20 € et elle est octroyée à tous les enfants fréquentant un établissement scolaire sur présentation d'un justificatif.

Monsieur DESSE Jean-Michel rappelle que :

- en 2007, 53 enfants ont bénéficié de cette allocation, soit un total de 1060 €,
- en 2008, 69 en ont bénéficié soit un total de 1380 €
- en 2009, 65 en ont bénéficié, ce qui représente 1300 €
- en 2010, 63 en ont bénéficié, ce qui représente 1260 €.
- en 2011, 49 en ont bénéficié, ce qui représente 980 €

Monsieur DESSE Jean Michel propose pour l'année 2012 de maintenir le montant de 20 €.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour le maintien à 20 €.

05 / 2012 / 11- * - Participation centre aéré

Monsieur le Président propose de maintenir la participation de la commune pour la fréquentation d'un centre de loisirs à 18 € 50, pour une participation d'au moins 15 jours dans l'année. Cette

participation est donnée à tous les parents mettant leur enfant dans un centre aéré extérieur à Vieille-Chapelle, quand il n'y en a pas dans la commune pendant la même période.

Monsieur DESSE Jean Michel précise qu'en 2011, seule 4 familles en ont bénéficié, soit au total 129 € 50.

Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour une participation de 18 € 50.

05 / 2012 / 12- * - Salaire des animateurs

Monsieur le Président donne la parole à Madame MOREL Dorothée qui signale que suite à un contrôle du centre aéré, il est préférable de revoir le salaire des animateurs et indique qu'elle s'est renseignée auprès de l'inspection du travail pour la rémunération des aides animateurs de moins de 18 ans. Pour les animateurs de moins de 17 ans, il convient de les rémunérer avec une minoration du SMIC de 20%, pour les animateurs de plus de 17 ans, cette minoration est de 10 % du SMIC. De même pour les animateurs mineurs, le travail de nuit est interdit. Pour les animateurs de plus de 18 ans, le tarif du SMIC est appliqué. Monsieur le Président signale que le Directeur du centre sera rémunéré à l'indice brut 487.

Après délibération les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité pour l'application de ces tarifs.

05 / 2012 / 13- * - Demande de subvention pour Espace Avenir

Monsieur le Président signale aux membres du conseil municipal qu'une subvention de 10 000 € avait été obtenue auprès de la réserve parlementaire pour l'Espace Avenir et que celle-ci est devenue caduque depuis octobre 2011, les seules factures pouvant être produites n'étant pas recevables (factures d'AMO et d'architecte). Suite à un courrier reçu nous indiquant cette caducité, Monsieur le Président signale qu'il a refait un dossier de demande de réserve parlementaire auprès de Monsieur SAINT ANDRE, député de la circonscription. Monsieur le Président signale que le montant des travaux s'élève pour le plafond et les portes à un montant de 76153 € 98 hors taxes et demande un financement de la réserve parlementaire de 20 000 €. Monsieur le Président demande aux membres du conseil municipal de l'autoriser à faire cette demande. Après délibération, les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité.

05 / 2012 / 14- * - Artois comm Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales et dotation de solidarité communautaire

Monsieur le Président demande à Monsieur WALLE Michel Adjoint la décision qui a été prise mercredi au sein d'Artois Comm concernant le fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales. Monsieur WALLE signale que c'est la répartition dérogatoire qui a été retenue à savoir 44 % pour Artois Comm et 56 % les communes. Pour VIEILLE CHAPELLE la somme sera de 11 019 € 00 pour l'année 2012. Monsieur le Président signale que c'est une d'information et qu'il n'y a pas lieu de délibérer. Monsieur WALLE signale que

notre commune fait parti des communes où le revenu par habitant est le plus élevé du secteur d'Artois comm mais juste dans la moyenne nationale.

05 / 2012 / 15- * - Dissolution du SICLA

Monsieur le Président donne lecture de la lettre de Monsieur le Président du SICLA qui demande aux communes membres de ce syndicat de délibérer afin que la dissolution ait lieu fin 2014 à l'issu de l'échéance du dernier emprunt.

Après délibération les membres du conseil municipal sont d'accord à l'unanimité

Monsieur le Président signale également qu'il a été demandé à 4 familles de VIEILLE CHAPELLE d'envoyer une demande de recours gracieuse à l'académie afin que leur enfant soit scolarisé au collège de LAVENTIE.

05 / 2012 / 16- * - Compte rendu des réunions aux différents syndicats

Monsieur WALLE signale qu'il serait intéressant que les membres du conseil municipal puissent participer au moins une fois à une réunion du conseil communautaire. Monsieur WALLE signale également qu'Artois comm organise des réunions décentralisées au sujet de leur projet de territoire. Une réunion a lieu demain à RICHEBOURG à 18 H 30. Madame MOREL signale qu'elle y participera et que la population y est également conviée. Monsieur WALLE indique que ces réunions sont intéressantes mais qu'il y a peu de participant (ce qui facilite la prise de parole).

05 / 2012 / 17- * - Questions diverses

Travaux de restauration de la ferme SENECHAL accord de subvention

Monsieur signale aux membres du conseil municipal qu'il a obtenu une subvention auprès de la réserve parlementaire pour des travaux de restauration de la ferme de Monsieur SENECHAL (1^{ère} phase) pour un montant de 25 000 €. Monsieur DELAYEN pose la question de l'école et de son avancement. Monsieur le Président signale qu'une visite de l'école de LORGIES avait été organisée et qu'il a été le seul à s'y rendre. Il invite donc les membres de la commission à s'investir un peu plus.

Le columbarium

Monsieur WALLE demande qu'une décision soit prise pour l'inscription et la photo concernant le columbarium, car la famille WIRZBICKI a fait la demande d'une urne funéraire. Après discussion, Il est décidé que la couleur du lettrage sera blanche et que celui qui le désire pourra mettre une photo. En ce qui concerne le soliflore, les membres du conseil municipal ne sont pas d'accord car il y aura un petit emplacement pour mettre une fleur.

Chaises de la salle d'honneur

Monsieur WALLE Michel signale que lors d'une réunion, un des participants a cassé un fauteuil qui était déjà bien abîmé et demande de voir pour le remplacement de ceux-ci. Monsieur DE JONCKHEERE va se renseigner et faire une proposition.

Portes du hangar

Monsieur WALLE signale qu'il a rencontré Monsieur LETURCQ Didier qui est intéressé pour récupérer les portes du hangar de l'Espace Avenir. Monsieur le Président propose de poser la question à Monsieur LEMAY TOULOUSE, vendredi lors de la réunion de chantier, afin de savoir si dans le contrat l'entreprise avait prévu la reprise de ces portes. Si ce n'est pas le cas, M. LETURCQ pourrait les récupérer moyennant un don au CCAS.

La chapelle Saint Liévin

Monsieur WALLE demande quand les travaux vont être terminés à la chapelle Saint Liévin. Monsieur le Président lui répond que les tuiles de la couverture sont posées. Les arêtières ont du être recommandés et pour les travaux intérieurs (platerie), Monsieur WILLART va s'en occuper rapidement. En principe, les travaux devraient être terminés à la fin de l'été.

La coupe de bois

Arrivée de Monsieur ASSELINEAU Franck

Monsieur WALLE demande à Monsieur ASSELINEAU quand les stères de bois restant vont être débarrassés. Monsieur ASSELINEAU signale que les conditions climatiques n'ont pas été favorables. Il pense avoir terminé pour la fin juillet.

Le personnel communal

Monsieur WALLE signale que Monsieur WAQUET Hervé a été en arrêt durant une année et que Monsieur SOCKEEL est en arrêt depuis la reprise de travail de Monsieur WAQUET début avril. Monsieur WALLE signale que l'entretien des espaces verts devient un problème, car les herbes poussent rapidement au vue des conditions climatiques et qu'il y aura des travaux à effectuer au niveau des écoles. La visite des villages fleuris doit avoir lieu ce lundi 9 juillet, il sera demandé d'annuler le passage du jury étant donné que l'entretien n'a pu être fait correctement. Monsieur WALLE propose de recruter quelqu'un si Monsieur SOCKEEL a encore une prolongation d'arrêt maladie.

Club de danse

Monsieur le Président signale qu'il a été saisi d'une demande prêt de la salle une fois par semaine pour le club de danse dont les cours se font actuellement sur la commune de LOCON. La possibilité de ne plus avoir de salle à LOCON a été évoquée lors de l'Assemblée Générale de

groupe de danse, mais actuellement rien n'a été encore décidé. Actuellement, 6 personnes de la commune de VIEILLE CHAPELLE font parti du club de danse. Monsieur DE JONCKHEERE demande d'attendre un peu.

Groupe de danses polynésiennes

Monsieur WALLE indique qu'à plusieurs reprises le chauffage du foyer est resté allumé suite à la danse du mardi soir et demande s'il ne serait pas possible de demander aux associations utilisant la salle régulièrement une participation pour le chauffage. Monsieur le Président indique qu'il leur fera remonter l'observation.

SIPAL

Monsieur WALLE signale que des travaux ont été effectués par la SIPAL au niveau de la commune, par la création d'accès pour les canoës Kayak. Les personnes auront la possibilité de descendre la LAWE en canoë Kayak d'Essars vers VIEILLE CHAPELLE avec un arrêt supplémentaire à LRESTREM (Pont Riqueult). Une descente inaugurale est prévue le jour de la fête du village, le 1^{er} week-end de septembre.

Le conseil d'école

Les effectifs pour la rentrée de septembre sont de 60 enfants répartis en 3 groupes. Le résultat des évaluations est sensiblement meilleur que celles de BETHUNE et des collèges. Concernant les travaux, une liste des travaux a été donnée. Monsieur le Président demande à Monsieur WALLE à ce que Monsieur SOCKEEL rencontre vendredi matin Madame SIX pour faire le point des travaux à réaliser à la maternelle. Monsieur le Président signale qu'une seconde institutrice a été nommée. Monsieur le Président signale aussi que les enseignants seraient favorables à l'acquisition d'un tableau numérique interactif.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 H 15